

Île-de-France, Seine-et-Marne
Fontainebleau
route de l'Hippodrome

Hippodrome de la Solle

Références du dossier

Numéro de dossier : IA77050081

Date de l'enquête initiale : 2023

Date(s) de rédaction : 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : hippodrome

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : . 2023 K 230 Informations d'accès en transport en commun :

Historique

Le 11 novembre 1776 a lieu à Fontainebleau, sur la lande de Sermaise, la première course hippique réglementée à la mode britannique. Organisée par le comte d'Artois et le duc de Chartres, respectivement frère et cousin de Louis XVI, elle est donnée en présence du roi venu chasser. À cette occasion, une tribune avec salon et galerie est édiflée. Cette première course ayant remporté un franc succès, de nombreuses autres rencontres ont lieu par la suite, jusqu'à ce que Napoléon I^{er}, par le décret de 1805, organise les courses en France. Mais en dépit de l'inclination de l'empereur pour le domaine de Fontainebleau, la ville ne figure pas parmi les champs de course institués par ce décret.

Profitant de ce que la vallée de la Solle vient d'être en partie déboisée pour servir de terrain de manœuvre, de nouvelles courses sont organisées à partir de 1852 par des passionnés d'équitation. Un véritable hippodrome est aménagé dix ans plus tard, premier parcours français sur lequel les participants courent à main gauche. La même année, une souscription est ouverte pour la création de la Société hippique départementale, à l'origine de la Société des Courses de Fontainebleau. La tribune est inaugurée en juin 1862 par l'empereur Napoléon III et son épouse Eugénie devant 30 000 spectateurs.

Cette tribune, d'une capacité d'accueil de 350 places assises, est édiflée en bois et fonte pour les supports. Les travaux sont réalisés avec l'aide des chasseurs de la Garde impériale. À côté de la tribune est érigé un pavillon en pan de bois. Toujours en place, cette tribune est la plus ancienne conservée en Île-de-France et l'hippodrome, encore géré par la Société des courses de Fontainebleau, accueille chaque année des événements équestres.

Dans les années 2000, plusieurs nouveaux équipements ont vu le jour et l'ensemble du site a fait l'objet d'une rénovation. Modeste, la tribune de l'hippodrome de la Solle, par son caractère pittoresque et préservé, n'en demeure pas moins dénuée de charme.

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Dates : 1862 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Société hippique de Seine-et-Marne (maître d'ouvrage, attribution par source, ?)

Statut, intérêt et protection

5

Statut de la propriété : propriété privée

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les architectures des sports en Ile-de-France (IA00141472)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Tiphaine Gruson, Stéphanie Guilmeau

Copyright(s) : (c) La Manufacture du Patrimoine ; (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel